

Motion Nr 1

du groupe parlementaire déi gréng dans le cadre du
Débat d'orientation Europe 2020

Dépôt : Henri Kox
Luxembourg, le 10 juin 2010

La Chambre des Député-e-s,

Vu le projet de la Commission européenne '**EUROPE 2020 : Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive**' dans lequel la Commission propose à l'Union européenne cinq objectifs mesurables pour 2020 qui guideront l'Union à sortir de la crise économique et financière et qui se déclineront en objectifs nationaux dans les domaines suivants: l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation et enfin la lutte contre la pauvreté ;

Considérant que cette stratégie est destinée à remplacer la stratégie dite 'de Lisbonne' signée pendant le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000 par les chefs d'État ou de gouvernement. Son credo était « *...de faire en sorte que l'Europe devienne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.* »;

Considérant le nombre de ceux qui estiment que la stratégie de Lisbonne a subi un échec qui est dû, entre autres, au fait que ladite stratégie est restée exclusivement un document politique, sans toucher vraiment les acteurs économiques et la société civile ;

Estimant que - et sans vouloir entrer dans la matière de Europe 2020 – la démarche actuelle pour arriver à la nouvelle stratégie, risque d'aboutir de nouveau à un document qui restera lettre morte ;

Considérant que dans le cadre de ce débat d'orientation une évaluation européenne et nationale de ladite stratégie de Lisbonne fait défaut ;

Estimant que compte tenu de la crise économique et financière actuelle une discussion approfondie de la stratégie EU2020 serait d'autant plus importante ;

Considérant qu'il est indispensable pour un tel débat approfondi dans la Chambre des Député-e-s de réaliser en amont un travail préparatoire poussé dans différentes commissions parlementaires ;

Vu les délais pour l'établissement des programmes nationaux dans le cadre de la stratégie EU2020 (octobre 2010) ;

invite le Gouvernement :

à plaider au niveau européen pour reporter la décision définitive sur le document EU2020 afin de permettre le lancement d'une campagne de consultation européenne et nationale incluant un bilan de la stratégie dite de Lisbonne et

à organiser au Luxembourg dès à présent une large consultation des acteurs économiques et de la société civile en relation avec la définition des objectifs du Luxembourg et l'établissement du plan national dans le cadre de la stratégie EU2020.